

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 139 - Février 2007

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770



139

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Impression au siège, 17 rue du Dolmen - 86000 Poitiers - tel 06.79.65.03.40

Directeur de la publication-Chargé de communication : C. Boé

Sommaire de la version Internet :

- P.1 : Éditorial
- P.2 : Avancement d'échelon
Rencontre Région
- P.3 : Grève le 08 février
Liquidation de l'Enseignement Pro...
- P.4 : Congrès académique
Re-adhésion

Soldes d'hiver.

139 !... c'est, dans l'Académie de Poitiers, le nombre de suppressions de postes dans le second degré :

- d'une part 81 suppressions au titre des heures de décharge en équivalent temps plein (soit $81 * 18 = 1458$ heures) ;
- d'autre part 58 suppressions « sèches » (continuité du plan commencé depuis maintenant 5 ans pour résorber les excédents).

Si notre académie peut s'estimer mieux lotie que d'autres en valeur absolue (Lille perd 667 postes, Versailles 463...), Poitiers est cependant plus de 1% au-dessus de la moyenne nationale, ce qui, pour les tenants de l'équilibre à tout crin, doit être dramatique...

Dramatique, ce le sera en tout cas lors du mouvement inter, pour les personnels désireux d'entrer, voire de rester (stagiaires IUFM, stagiaires situation, ATP) dans notre académie. De nombreux, trop nombreux postes risquent en effet de ne pas être, cette année encore, pourvus de titulaires.

Si les soldes (demandes du rectorat au Ministère de l'Éducation nationale) ne sont pas encore connus, toute projection n'est pas impossible quand on connaît les besoins dans les disciplines de l'enseignement professionnel : bois, peinture, structures métalliques, biotechnologie, STMS, maths sciences, conducteur routier... Alors, allons-nous satisfaire nos besoins en terme de formation ou satisfaire aux besoins d'une politique ?

Satisfaire aux exigences d'une politique nationale tout d'abord : le mouvement inter n'est plus qu'un vaste jeu de chaises musicales où seules gagnent les masses budgétaires. Conducteur routier... vous demandez Poitiers en vœu 1... vous irez à Limoges... car il faut avant tout absorber les excédents qui souvent, hélas, ne demandent pas notre académie. Poitiers, le nouveau Sangatte des mutants vers le Sud !

Et il faut aussi satisfaire aux exigences d'une politique académique et en subir les conséquences prévisibles : ainsi la fermeture d'un certain nombre d'ateliers de SEGPA et la mise sur le marché de l'intra de PLP tous neufs, avec comme suite logique la non demande de titulaires à l'inter. Avant l'intra, avant l'inter... le mouvement interne ! Mouvement interne, justificatif premier des cartes de formations, qui conjugue habilement mesures de cartes scolaires et départs en retraite pour proposer ouvertures (quelques) et fermetures (beaucoup) !

Carte des formations 2007, la copie n'est pas bonne : on brade des formations ! Mouvement inter : on solde des enseignants ! Salaires : on casse les prix (des rémunérations) ! Statuts des personnels : on propose des rabais !... Chacun le voit bien, il ne s'agit plus de soldes, mais de liquidation du service public. Les personnels apprécieront l'estime que leur montre leur Administration en ce début d'année 2007.

Serge Grossin - Poitiers - Janvier 2007

Avancement d'échelon

La CAPA consacrée à l'avancement d'échelon s'est tenue le Mardi 30 janvier 2007. Vous trouverez ci-dessous le principe de cet avancement ainsi qu'un tableau statistique des notes ayant permis ces promotions. 449 PLP sont promus : 395 en classe normale et 54 du 6ème au 7ème échelon de la hors-classe.


Au cours de cette CAPA le SNETAA-eiL a fait une déclaration dont le texte est disponible sur notre site internet : <http://snetaa.poitiers.free.fr/actu07/capaechelon07.htm> en page actualités.

L'avancement d'échelon se fait comme prévu par le statut des PLP :

- Sont inscrits sur les listes chaque année les enseignants promouvables.
- 30% des promouvables sont promus au grand choix, en fonction de leur note globale
- 5/7 de la nouvelle liste avancent au choix
- Les autres avancent à l'ancienneté.

Les changements d'échelon vers les 5, 6, et 7ème échelons de la hors-classe se font statutairement par avancement direct pour tous sans choix.

CAPA du 30-01-2007 (statistiques portant sur le dernier promu de chaque échelon)				
	grand choix		choix	
échelon	Note globale	né(e) en	Note globale	né(e) en
4 à 5	72	02/56	///	///
5 à 6	75	11/68	72	04/54
6 à 7	78,5	07/72	76,5	03/70
7 à 8	83	07/71	79	01/63
8 à 9	86	03/60	83,5	10/61
9 à 10	90,5	06/66	87	10/57
10 à 11	93	03/52	89	12/53

 Rappelons que la CAPA est une instance consultative dans laquelle les élus du personnel veillent au respect des textes, de la justice et demandent la plus grande transparence... La décision finale appartient au Recteur.

Aussi le SNETAA, fidèle à sa conception du syndicalisme et se refusant à toute démarche clientéliste et démagogique, avertit les personnels, après la CAPA, de l'avis donné pour leur promotion ou leur non promotion à titre confidentiel et officieux.

Rencontre avec la Région (25 janvier 2007)

Le Snetaa-EIL académique a rencontré la Région jeudi 25 janvier sur le thème des « espaces de travail enseignant en établissement ».

A cette occasion, nous avons mis l'accent sur trois points principaux (le communiqué est en ligne sur le site internet du Snetaa-Poitiers) :

- d'une part que la notion « espace de travail » pouvait et devait s'entendre pour toute la communauté scolaire : élèves, agents,

personnels de surveillance, infirmières, médecins... et pas seulement pour les enseignants.

- d'autre part que l'enseignement professionnel avait une spécificité propre et qu'il ne fallait donc pas de propositions « généralistes ».

- enfin, que des mesures pour le soutien et la remédiation pouvaient logiquement se mettre en place avec les moyens existants.

Le Snetaa-EIL appelle les personnels du second degré à la grève

le jeudi 8 février 2007

- ◆ retrait du projet de décret sur les obligation de service, remettant en cause le statut de 1950 et les statuts particuliers
- ◆ ouverture de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier

L'autisme gouvernemental se traduit par une suppression de 139 postes dans l'académie de Poitiers. A la rentrée 2007, ce seront plus de 6000 postes qui seront supprimés au niveau national (soit pas moins de 27 000 suppressions en 4 ans !).

La liquidation du service public d'enseignement...

A grand renfort de circulaires rectorales et d'interprétation complaisantes de certains secrétaires généraux, voire de certains IEN-ET, l'enseignement en SEGPA est aujourd'hui sous les feux de l'actualité dans de nombreuses académies.

Ce débat est à inscrire dans le cadre plus large de la volonté ministérielle sur la refonte de l'enseignement professionnel public. En effet, au-delà des considérations propres aux SEGPA, c'est toute une politique de déstructuration qui se met en place.

Ce que Monsieur Lang appelait «collège républicain», devenu depuis «collège unique» sous d'autres ministères, n'a qu'une seule finalité : comment ne pas orienter vers les lycées professionnels, comment diminuer les capacités d'accueil du niveau V (avec comme conséquence directe la fermeture des formations)...

La première étape fut la disparition des classes de 3ème (professionnelle, technologique, d'insertion...) avec l'installation des classes de «découverte professionnelle», installées pour beaucoup... en collège !

La deuxième étape consistera donc en l'élimination progressive des classes de SEGPA :

- par des fermetures qui obéissent à la stratégie de l'administration (carte des formations, bassins d'emploi, départs en retraite...)
- par une déprofessionnalisation des SEGPA et sans doute l'éviction des PLP et l'introduction salvatrice de la technologie comme outil de découverte des champs professionnels.

Cette politique est à mettre en parallèle avec deux autres grandes préoccupations de nos gouvernants :

- la promotion de l'apprentissage, y compris l'apprentissage junior, par l'introduction d'un «apprentissage public», mais qui n'aurait de public que le recours aux infrastructures, au crédit, et aux capacités de formations des lycées professionnels.
- la mise en œuvre de la «modernisation de l'enseignement professionnel» (voir le rapport d'audit commandité à cet effet, paru en décembre 2006), qui prévoit suppression de postes (8000), annualisation et globalisation des services, formation en 1 an (BEP) et BAC PRO en 3 ans... (à découvrir sur http://www.snetaa.org/actu07/doc2007/mission_lp.pdf).

Petites causes...

Depuis quelques temps déjà, le chef d'établissement du LP (appelons-le X) laissait entendre qu'il lâcherait bien sa formation de ... ! Ça ne l'intéressait pas, et ça rendait service à son collègue du LP (appelons-le Z). L'opération est rondement menée, avec l'aval des autorités : la section fermera à X, mais ne sera pas ouverte à Z en formation initiale (elle devrait être proposée bientôt en apprentissage !).

Le plus grave, c'est que la fermeture de la formation à X entraîne la disparition d'un atelier de SEGPA, les élèves privilégiant la formation de proximité n'iront jamais à Z, même en apprentissage, n'en déplaise à certains.

Grands effets...

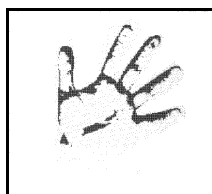
Congrès académique du SNETAA

Poitiers, lycée professionnel Réaumur, mercredi 21 mars 2007.

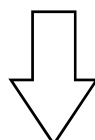
Les correspondants locaux d'établissements ont reçu à cet effet un courrier précisant les modalités d'organisation. Si vous voulez participer aux travaux du congrès académique, renseignez-vous auprès du S1 : il vous indiquera le nombre de délégués pour votre établissement et les démarches à suivre (vous pouvez aussi contacter le secrétariat académique).

4 commissions sont prévues :

- ◆ *Comment agir pour l'AIS ?*
- ◆ *Comment développer notre syndicalisme ?*
- ◆ *Quelle entrée dans le métier (IUFM/CTEN) ?*
- ◆ *Notre métier : quelles revendications pour nos conditions de travail ?*



Vous voulez participer à la défense de vos intérêts personnels mais aussi à celle de l'enseignement professionnel, dans un esprit d'indépendance...



Pour réadhérer ou adhérer au SNETAA pour **06/07**, retournez ce coupon (paiement à l'ordre de snetaa) à :
Serge Grossin - 17 rue du dolmen - 86000 Poitiers

Nom Prénom

Adresse: né(e) le :

Téléphone Mail

- | | | |
|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> PLP | <input type="checkbox"/> PLP HC | <input type="checkbox"/> Certifié |
| <input type="checkbox"/> CPE | <input type="checkbox"/> CPE HC | <input type="checkbox"/> MI-SE |
| <input type="checkbox"/> Stagiaire sur poste | <input type="checkbox"/> Stagiaire IUFM | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> MA I | <input type="checkbox"/> MA II | <input type="checkbox"/> MA III |
| <input type="checkbox"/> Contractuel | <input type="checkbox"/> Ens. Privé /s contrat | <input type="checkbox"/> Autre |

Montant de la cotisation :

Discipline: Echelon :

Etablissement :

<http://www.snetaa.org/adherer/adherer.htm>